

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_001 | Système pénal. Moyen-âge, XVIe siècle.CollectionBoite_001-9-chem | Ordalies et preuves. Item\[photocopie\] | Épreuves au moyen-âge.](#)

[photocopie] | Épreuves au moyen-âge.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb001_f0165

SourceBoite_001-9-chem | Ordalies et preuves.

LangueFrançais

TypePhotocopie

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).
Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

le coupable, qui, en général, ne devait guère sur-
nager.

L'épreuve par l'eau froide, à cause de ses incerti-
tudes sans doute, fut abolie par Louis le Débonnaire.

Pour l'épreuve par l'eau bouillante, on procédait
en cette forme : « Qui manum mittit in aquam, ad
» ipsum examen, dicat Orationem dominicam et sig-
» net se signaculo crucis et ⁽¹⁾ festinè deponatur
» aqua fervens desuper juxtà ignem, et judex per-
» pendat ipsum lapidem illigatam, infrà ipsam
» aquam, more solito, et sic indè extrahat eam, in no-
» mine Domini, ipse qui intrat ad examen judicii.
» Postea cum magnà diligentia, sic involuta manus,
» sub sigillo judicis signata usque in die tertio, quo
» visa sit viris idoneis et stœimata. »

L'épreuve par le fer rouge s'accomplissait ainsi :
« Ferrum proferatur ⁽²⁾ quod à culpato, coràm omni-
» bus accipiatur et per mensuram novem pedum
» portetur, manus sigilletur, sub sigillo servetur, et
» post tres noctes aperiatur, et si mundus est, Deo
» gratuletur. Si autem insanicus erubescens, in ves-
» tigio ferri inveniatur, culpabilis et immundus re-
» putetur. »

Un caractère religieux s'attachait encore plus à
l'épreuve par l'Eucharistie, par le pain d'orge et
par le fromage consacrés : « Qui reus et conscius

⁽¹⁾ *Formul. exorcism.* Apud Baluz., t. II, col. 644.

⁽²⁾ *Formul. exorcism.* Apud Baluz., t. II, col. 654.



